

# 4.1

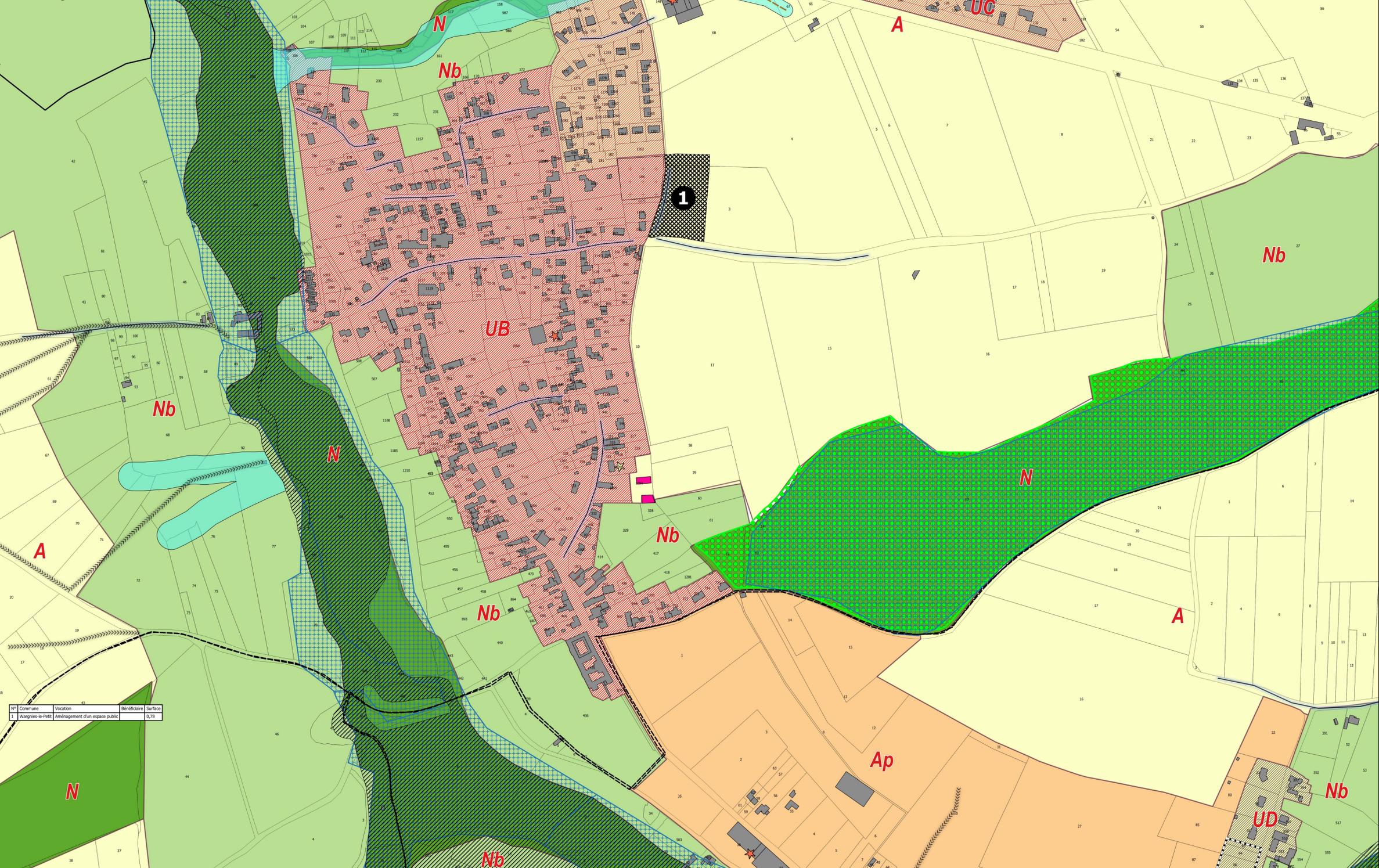
**AVERTISSEMENT**

Selon le principe de prévention, l'attention des constructeurs et de l'ensemble des usagers du Plan Local d'Urbanisme intercommunal est attirée sur les phénomènes naturels marquant le territoire et susceptible d'affecter les zones:

- Le risque d'inondation par débordement encadré par le PPRi de l'Helpe Mineure, le PPRi de la Selle, le PPRi de l'Écaillon ou le PPRi de l'Aunelle et Hognou.
- Le risque d'inondation par débordement encadré par le PPRi de la Rhonelle en cours d'élaboration.
- Le risque d'inondation par ruissellement.
- Le risque sismique modéré.
- Le risque d'effondrement lié aux cavités souterraines.
- Un aléa lié aux remontées de nappe (cf. carte du BRGM).
- Un aléa lié au retrait-gonflement des argiles.

**Légende**

- Aléa lié aux remontées de nappe
- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe
- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave



N°	Commune	Vocation	Bénéficiaire	Surface
1	Wagnies-le-Petit	Aménagement d'un espace public		0,78



### Légende

#### Contexte

- Bâti
- Parcelles
- Cimetière
- Talwegs

#### Prise en compte des risques

- Zone soumise à un risque d'inondation par débordement ou ruissellement
- Zone encadrée par le PPRi (se reporter aux servitudes d'utilité publique en annexe)
- Zone potentiellement inondable
- Zone d'écoulement
- Axe routier favorisant le ruissellement urbain

#### Prise en compte des enjeux environnementaux

- Zone à dominante humide du SDAGE

#### Prise en compte des enjeux agricoles

- Séjour d'exploitation selon leur régime sanitaire
- Avec élevage - RSD

#### Autres dispositions réglementaires

- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

#### Typologie des zones

- A : Zone agricole
- Ap : Secteur agricole paysager
- N : Zone naturelle
- Nb : Secteur naturel bocager
- UB : Zone urbaine mixte correspondant aux centres-bourgs ou aux faubourgs des pôles
- UC : Zone urbaine mixte correspondant aux périphéries